

BACCALAURÉAT BLANC  
SESSION 2025

Durée : 4H

SÉRIE A - Coefficient : 3  
SÉRIES C D - Coefficient : 2

# FRANÇAIS

SÉRIES : A – C – D

*Cette épreuve comporte trois (03) pages numérotées 1 sur 3 , 2 sur 3 et 3 sur 3.  
Le candidat traitera l'un des trois (03) sujets*

## PREMIER SUJET : DISSERTATION LITTÉRAIRE

Dans son roman intitulé La vraie couleur du caméléon, publié en 1991, l'écrivain canadien Jean-François SOMAIN (1943-2011) affirme : « La littérature, c'est un reproche qu'on adresse au monde ».

Expliquez et discutez cette assertion à l'aide des œuvres littéraires lues ou étudiées.

## DEUXIEME SUJET : COMMENTAIRE COMPOSE

*Kirala, excédée par l'abandon du foyer conjugal par son époux, décide de se suicider. Hospitalisée, sa mère lui rend visite ; s'ensuit cet échange :*

- Tu as donc chassé la mère de ton mari ?
- Oui maman !
- Sacrilège !
- C'est mon droit, maman. Le loup et l'agneau ne peuvent pas dormir dans la même bergerie.
- Toute femme qui rejette la mère de son mari livre sa propre mère à la haine de ce dernier. Si une mère vit sans son fils, où vivra-t-elle pour ne pas mourir de chagrin ? Sa mère est chez lui. Lui, son fils. Elle est donc chez elle. C'est elle qui lui a donné le jour. C'est elle qui l'a éduqué. C'est d'elle qu'il est devenu Jean-Jacques. Ce Jean-Jacques que tu aimes.
  - Comme elle n'est pas ma mère, je dois lui être offerte en pâture ? Si la maison de mon mari n'est pas ma demeure, qui d'autre pourrait m'offrir un toit ? Elle est donc chez lui et chez moi. Je suis mariée. Légalement mariée. Ce mariage me donne le droit au même titre que Jean-Jacques. Rien ne peut être de lui sans qu'il ne soit à moi. Tout ce qui est sien est aussi mien.
  - Ah bon ? Comment peux-tu te mesurer à ton mari ? Là-bas au village...
  - Non ! Ici, nous sommes en ville, maman ! C'est une affaire de droit que le village ignore. La ville n'est pas le village.
  - C'est que les hommes de la ville sont tous des cancre et des idiots. Comment peuvent-ils accepter, eux chefs de famille, des lois contre leur autorité et leur liberté ? On ne crée pas de lois pour se desservir. Nulle part, on n'a trouvé la femme égale à un homme. Votre civilisation est trop cruelle, même avec ta ville qui t'a abêtie, jamais, il ne faut toucher aux parents de ton mari. Unis par Dieu, aucun mariage ne peut les séparer. Au pire des cas, l'homme s'attachera plus à sa famille qu'à sa femme. C'est pourquoi l'on n'a jamais vu dans le monde d'anciens pères ni d'anciennes mères mais d'anciennes épouses. Et puis, en chassant sa mère, tu m'interdis d'aller chez vous. Une mère chassée en vaut une autre rabrouée. C'est donc moi que tu as chassée. Car, je suis en elle et elle, en moi. C'est pourquoi, je ressens dans ma chair la honte et la douleur qu'elle a dû subir. Et puis, chassant ses sœurs et frères de chez vous, qui de tes sœurs et frères pourront-ils y être ? Jean-Jacques est le fruit des entrailles de sa mère. Tu ne peux pas le séparer d'elle. Attention Kirala. Sache que le temps est une roue qui tourne. On ne peut pas être tout le temps fort et

vainqueur. Et demain ? Sais-tu ce que deviendront toutes ces personnes que tu as chassées ? Demain, certains parmi eux pourront être les tuteurs de vos enfants quand vous aurez tiré votre révérence. Sois prudente ma fille car, rien n'est plus rancunier que la nature. Elle rend toujours le coup par le coup.

La mère eut la gorge nouée de douleur. Elle se leva et sortit. Pour elle, Kirala était simplement cruelle. Elle méritait la mort.

**Mathurin Goli BI IRIE**, Sous le voile de la mariée, Sud Edition, 2005, PP 117-118.

Faites un commentaire composé de ce texte. Montrez d'une part le procès du mariage occidental et d'autre part le retour aux valeurs africaines.

## **TROISIEME SUJET** : QUESTIONS - RESUME - PRODUCTION ECRITE

### **Chefs d'État irresponsables**

L'État en Afrique est très souvent un État patrimonial. Si celui qui est à la tête de l'État prend tous les biens publics comme biens patrimoniaux, c'est comme si l'État disparaissait purement et simplement. Ce qui caractérise certaines élites politiques, c'est l'esprit d'irresponsabilité. Le dirigeant européen du temps colonial était quelqu'un de très dur qui exigeait la discipline des africains. Malgré cela, il se considérait comme responsable des populations sous ses ordres. C'est ainsi que le commandant de cercle devait répondre de ces actions devant le gouverneur. Le gouverneur de territoire devait répondre de ses actions vis-à-vis du gouverneur général de la fédération. En revanche, nombre de dirigeants africains ont pris le pouvoir en abandonnant cette idée de responsabilité qui existait traditionnellement aussi chez les dirigeants africains. Les chefs d'État ont une tendance à vouloir diriger sans répondre de leurs actes.

Sur ce plan, il est utile de préciser la notion de responsabilité du pouvoir africain traditionnel. Un dicton africain déclare : « ce n'est pas le roi qui a la royauté, c'est la royauté qui a le roi ». Le pouvoir en Afrique était largement partagé entre différents groupes qui entouraient le chef ou le roi. On faisait comprendre au roi, avant d'être investi, qu'il devait régner au profit du peuple. Le roi, dans la plupart des cas, prononçait des serments et s'engageait solennellement, au nom de ses ancêtres, à travailler pour la population et à ne pas commettre des abus, des actes de vol, de détournement de femmes, etc. Un contrat liant le roi et sa population par un engagement réciproque était souvent conclu, par exemple, en pays ashanti.

Le roi lui-même était sous la surveillance d'un certain nombre de pouvoirs partiels, par exemple, ses conseillers ou les griots. Ainsi, dans le système des royaumes Yoruba au Bénin, les grands conseillers du roi avaient le pouvoir de sanctionner.

Quand ils voyaient que le roi avait fauté ou qu'il se comportait de façon autocratique, ils lui envoyaient des œufs de perruche pour lui donner l'ordre de se suicider. Les griots de leur côté exprimaient au roi les idées et les critiques de la population. Ces critiques ne pouvaient pas être formulées par n'importe qui ; seuls les griots avaient le droit, traditionnellement, de s'exprimer avec beaucoup de liberté devant le roi. Ces propos prenaient la forme de proverbes ou contes qui laissaient entendre clairement que le roi était visé, mais en évitant de lui faire perdre la face devant toute l'assistance. Elles devaient être prises au sérieux, tout le

monde comprenait ce qui avait été dit. Même si ce n'était pas à travers des commentaires injurieux à l'égard du roi, tous les adultes comprenaient et prenaient acte.

Toute une panoplie de rituels mettaient en garde le roi et lui montraient qu'il devait exercer ses fonctions en toute responsabilité. D'ailleurs, chez les Mossi, le candidat à la chefferie se présentait dans le plus simple appareil avant qu'il ne soit désigné ou investi. Il portait un petit pantalon, avait le buste nu et son corps était couvert d'une peau de mouton. Cela signifiait qu'au départ, le roi était dépouillé de tout ; il arrivait sans rien au pouvoir et devait se comporter sans s'enrichir sur le dos de ses sujets. Le roi devait être soumis aux devoirs et aux contraintes de son nouvel état ; ses obligations lui étaient rappelées à chaque grande cérémonie ou « salutation ».

Ce qui est très caractéristique actuellement chez les dirigeants africains, c'est que l'idée d'avoir à rendre compte à des instances - une idée qui était très forte pendant la période précoloniale et au temps colonial - a souvent disparu. Dans ce cas, ces élites sont légales, la plupart du temps, parce qu'elles fonctionnent en conformité avec les lois, mais elles ne sont pas légitimes. Selon moi, une élite devrait être au-dessus du commun des gens du point de vue juridique, mais aussi au plan éthique et moral qui fonde la légitimité. Toutes ces qualités manquent à bon nombre de nos dirigeants africains aujourd'hui ; dans ce cas, il faut leur dénier la dénomination d'élite.

**Joseph KI-ZERBO**, *À quand l'Afrique ?* Éditions d'En bas, 2013, pp. 82-86

## **I. QUESTIONS ( 4 points )**

1. Dégage le thème de ce texte. ( 1 pt )
2. Explique en contexte l'expression « l'esprit d'irresponsabilité » ( 1 pt )
3. Donne la visée argumentative de l'auteur. ( 2 pts )

## **II. RESUME ( 8 points )**

Ce texte contient 709 mots, résumez-le au quart (1/4) de son volume avec une marge de tolérance de plus ou moins 10%.

## **III. PRODUCTION ECRITE ( 8 points )**

Dans un développement argumenté et illustré d'exemples précis, étayez ce point de vue de Joseph Ki-ZERBO : « Les chefs d'État africains ont une tendance à vouloir diriger sans répondre de leurs actes. »